



## Sao Tomé et Príncipe : La société belge Socfinco investit dans les palmiers à huile

La société belge Socfinco va investir 40 millions d'euros dans l'archipel de Sao Tomé et Príncipe pour développer 5.000 hectares de plantations de palmiers à huile, a-t-on appris jeudi de sources concordantes.

Ce projet agro-industriel prévoit la réhabilitation et l'extension de plantations de palmiers à huile dans le nord de l'île de Príncipe et le sud de Sao Tomé, les deux régions les plus pauvres de l'archipel, ainsi que la construction de "deux usines" de transformation, a expliqué à l'AFP le PDG de Socfinco, Luc Boedt.

Le projet va s'étendre sur 5.000 hectares de terre pour lesquels la société belge a signé un accord de concession avec les autorités de Sao Tomé pour une durée de 25 ans renouvelable. En contre-partie, Socfinco s'est engagée à construire des écoles et des centres de santé, a expliqué le ministre de l'Agriculture et du Développement rural Xavier Mendesa, précisant que le projet va permettre de créer "1.000 emplois directs" dans cet archipel de 150.000 habitants.

"Nous avons créé un groupe d'investisseurs belges qui vont assurer le financement de ce projet pour un total de 40 millions d'euros", selon M. Boedt, qui a indiqué que "les travaux vont commencer dans les 15 prochains jours". Les usines seront "opérationnelles" en 2011, a-t-il ajouté, "et en 2014 commencera l'exportation d'huile de palme" prévue pour alimenter principalement le "marché africain".

D'après le ministre Mendesa, le projet, qui devrait aussi produire du savon et des détergents "va avoir un impact important" sur la balance commerciale : "on ne va plus avoir à importer de l'huile raffinée, du savon et des détergents".

### ... suite... I - **Projet de putsch : verdict du procès prévu le 4 novembre**

Le verdict du procès de 18 anciens mercenaires impliqués dans une tentative de putsch à Sao Tomé en février 2009, sera prononcé le 4 novembre, a-t-on appris jeudi de sources judiciaires. "La décision finale sera lue le 4 novembre à 9H00" locales, a annoncé mercredi à l'issue des débats le juge Manuel Silva Gomes Cravid.

Le procès, au centre de la vie politique de l'archipel, avait débuté le 7 octobre afin de juger 18 personnes. Tous membres du Front démocratique chrétien (FDC), ils ont répondu de "trois crimes" : préparation d'actes contre la sécurité d'état, actes équivalents à la rébellion et crime d'association de malfaiteurs.

Le chef présumé des putschistes, Arlecio Costa, président du FDC est de surcroît accusé "de possession illégale d'armes de guerre". Huit d'entre eux, dont Costa, ont fait partie du bataillon sud africain Buffalo. Dans son réquisitoire, le procureur a estimé que toutes les preuves des accusations faites contre les accusés avaient été apportées demandant que "justice soit faite". Les 18 membres du FDC sont détenus depuis leur arrestation, le 11 février 2009, veille de la date supposée de leur tentative de coup de force.

Des anciens du bataillon "Buffalo" et des militaires s'étaient déjà emparés du pouvoir à Sao Tomé et Príncipe du 16 au 23 juillet 2003, dénonçant pauvreté et corruption dans cet archipel lusophone du golfe de Guinée peuplé de quelque 140.000 habitants. La tentative de coup d'Etat s'était achevée sans effusion de sang et le président Fradique de Menezes avait retrouvé son fauteuil après d'intenses activités diplomatiques.

Le 32e bataillon, dit "Buffalo" en raison de la tête de buffle apparaissant sur son insigne, était une unité d'élite de l'armée sud-africaine à l'époque de l'apartheid. Ses membres étaient principalement recrutés en Angola et dans d'autres pays lusophones d'Afrique. Le bataillon a combattu en Angola aux côtés de l'UNITA après son indépendance en 1975. Il a été dissous en 1993.

© AFP - 23 octobre 2009



### Les dépêches octobre 2009

- ▶ 31/10 - Afrique centrale - Scandale BEAC : le gouverneur reste (...)
- ▶ 31/10 - Égypte : Des migrants africains détenus en Egypte en (...)
- ▶ 31/10 - Cameroun : Idriss Deby Itno remercie Paul Biya pour son (...)
- ▶ 31/10 - Kenya : Enquête sur les homosexuels pour prévenir la (...)
- ▶ 31/10 - Les mésaventures somaliennes de "l'Africa corps" (...)
- ▶ 31/10 - Tunisie - Elections : une partie de l'opposition dénonce (...)
- ▶ 31/10 - Promoteur d'un islam modéré, le gendre de Ben Ali entre au (...)
- ▶ Les autres dépêches...